

**CALADAIR**  
61, rue de Saint-Véran  
71000 Mâcon Loché – France

## **ATTESTATION**

*Objet* : **Gamme de caissons de ventilation mécanique contrôlée C4 de type ECOBLUE / ECONIZER**

Monsieur RIGOLLET,

Suite à votre demande, je vous confirme que les caissons de type ECOBLUE 2600 à 11000 et ECONIZER 2600 à 11000 répondent aux exigences suivantes :

- Article GH A 4 de l'arrêté du 30 décembre 2011 relatif aux immeubles d'habitation
- Article 89 de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié relatif à la ventilation des parkings des immeubles d'habitation.
- Articles 37 et 38 de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié relatif au désenfumage des immeubles d'habitation, y compris les circulations horizontales

En effet, lors de l'essai EFR 18-L-004710, le caisson de ventilation mécanique contrôlé de type ECOBLUE / ECONIZER a fonctionné à un débit de 1050 m<sup>3</sup>/h pendant une durée de 120 minutes avec une température de 400°C.

Le descriptif de la gamme de caissons de ventilation mécanique contrôlée C4 de type ECOBLUE et ECONIZER figure dans le procès-verbal EFR-19-002623.

*Performances* : **Durée de fonctionnement 120 minutes**  
**Température des gaz extraits 400 °C**  
**Cause de limitation Arrêt volontaire de l'essai**

Maizières-lès-Metz, 06/08/19



Romain STOUVENOT  
Chef de Projets